

Présents : Irène BADIN, Serge BIESSY, Jean-Luc FAYET, Jean-Charles GALLET, Martine GAUTHIER, Gilbert LAVAL, Jean-Pierre LOVET, Jean-Luc MION, Yvette MOLLON, Jean-Michel POINARD, Anne-Marie RABATEL, Carine TONEGHIN, Cécile VINCENT.

Excusés : Sébastien ALLAGNAT, Abdelkader BOUKACEM (pouvoir Martine GAUTHIER), Michel NOEL, Bernard TALBOT, Nadine TRUFFAUT.

La séance débute par la visite du chantier de construction du restaurant scolaire et de 4 salles de classe

Approbation de la séance précédente

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Délibérations et délégations

Le Maire donne lecture des actes administratifs pris depuis le dernier conseil municipal.

Nouveaux points

1/ Modification des statuts de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hien : changement d'adresse

Le Maire informe l'assemblée que les travaux de construction et d'aménagements de la Maison de l'Hien sont terminés. Les services de la Communauté de communes ont donc emménagé dans les nouveaux locaux situés au 244 Montée du village à Saint Victor de Cessieu.

Le Maire précise que ce transfert implique une mise à jour de l'article 5 des statuts relatif à l'adresse du siège de la Communauté de communes. Le Conseil communautaire s'est prononcé en faveur de cette modification.

Le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstention : 0

Opposition : 0

Approbation : 14

ACCEPTE la modification de l'article 5 des statuts relatif à l'adresse du siège de la Communauté de communes comme suit : « Le siège de la Communauté de communes est fixé au 244 Montée du village 38110 Saint Victor de Cessieu. »

2/ Travaux de contournement de la maison de l'Hien

Monsieur le Maire informe le conseil que la SARL Carrey a établi un devis de 13 514 € HT pour la réalisation du contournement de la maison de l'Hien. Ce chemin permettra de désenclaver le terrain de la commune, cadastré section AH parcelle n°478, et permettra également de sécuriser la sortie, avec la possibilité de créer des nouvelles places de parking.

Le conseil donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

3/ Terrain Saint Louis

Monsieur le Maire propose de céder à la Communauté de Communes les 1 300 m² de terrain à côté du siège communautaire. En effet, il peut être intéressant pour la CCVH de disposer d'une réserve foncière à côté de son siège. A priori la commune quant à elle n'a pas d'intérêt à y implanter un bâtiment public compte tenu de la taille et des contraintes de ce terrain. Monsieur le maire précise que le prix de vente devra intégrer le bilan de l'opération pour la commune : l'acquisition du tènement, plus la démolition du bâtiment, déduction faite des subventions obtenues et du FCTVA. Le coût du contournement serait également intégré à la vente du terrain St Louis. Le conseil communautaire doit délibérer prochainement pour décider de l'éventuelle acquisition de ce terrain.

Le conseil municipal donne son accord de principe pour que le Maire et les délégués communautaires continuent les démarches avec la CCVH.

4/ Recrutement d'un adjoint administratif : gestion administrative et financière

A la suite de la démission de Mme Patricia Chabroud au 15 juin 2013, nommée sur le grade de Rédacteur Territorial, une offre d'emploi a été diffusée auprès du centre de gestion de l'Isère et sur le site Internet de la commune pour le recrutement d'un agent de gestion administrative et financière sur le grade d'adjoint administratif.

- 34 candidatures ont été reçues.
- 5 candidates ont été reçues lors d'un premier entretien par une commission de recrutement composée du Maire, de 2 adjoints et de la DGS.
- Les 3 candidates qui étaient le plus en adéquation avec le profil de poste ont été convoquées pour un deuxième entretien à l'issue d'une mise en situation professionnelle.

La commission de recrutement a retenu la candidature de Mme Séverine BELMONT, actuellement en poste dans une autre collectivité sur le grade d'adjoint administratif.

Monsieur le Maire précise que cette personne aura notamment en charge les finances, les paies et l'accueil du public.

Afin de mettre le tableau des effectifs à jour, il convient :

- de supprimer un poste de Rédacteur territorial
- de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

Abstention : 0
Opposition : 0
Approbation : 14

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Compte-rendu des adjoints

Gilbert LAVAL – Voirie, environnement

Marché voirie 2013: fourniture et pose de 27 tonnes de point-à-temps. La commission d'appel d'offre a retenue l'offre du moins-disant. Le marché est attribué à l'entreprise Eiffage, agence de Nivolas Vermelle pour un coût hors taxe de 26 865 € hors taxe.

SEDI : Madame Lacoste, chargée d'affaire qui remplace Monsieur Florentin rencontrera Monsieur Laval en mairie vendredi 12 juillet pour faire le point sur les différents dossiers en cours et à l'étude sur la commune de Saint Victor de Cessieu.

Eclairage public: Monsieur Laval propose de déposer une demande de subvention auprès du SEDI pour la réalisation de travaux destinés à faire des économies d'énergie.

Serge BIESSY, bâtiments communaux :

Bâtiments scolaires : les tests d'étanchéité auront lieu le jeudi 11 juillet.

Pour le passage des tarifs bleus aux tarifs jaunes, il convient de modifier les armoires électriques, soit une dépense supplémentaire de près de 7 000 €, M. Biessy a demandé d'autres devis.

Bâtiments préfabriqués : les employés communaux ont terminé de démonter les sanitaires et autres mobiliers appartenant à la commune. Le conseil général a également demandé que le revêtement de sol soit déposé.

Jobs d'été : Cynthia Morel et Marine Petrequin ont commencé leur mission le 8 juillet 2013, pour une durée de 3 semaines. Elles sont chargées notamment du nettoyage des classes maternelles et du déménagement des classes. Elles sont placées sous l'autorité de M. Christian Armanet, responsable des services techniques.

Salle Saint Roch : Serge Biessy informe le conseil que compte tenu de la qualité architecturale de la façade du bâtiment, il a été décidé d'opter pour une isolation intérieure.

Véhicule des services techniques : Actuellement les 4 agents des services techniques ne disposent que d'un seul véhicule, ils utilisent donc également pour se déplacer les 2 tracteurs. M. Laval se renseigne pour l'acquisition d'une fourgonnette d'occasion, qui permettrait au service de gagner du temps et de travailler dans de meilleures conditions, en effet la kangoo n'est pas toujours adaptée pour exemple le déplacement des barrières.

Informations diverses

Centre de stockage de déchets inertes à Cessieu : Mme Yvette MOLON fait remarquer qu'il y a toujours de fortes odeurs sur la commune à cause de la décharge de Cessieu.

Bulletin municipal : Le bulletin est chez l'imprimeur, il sera distribué semaine 30 avec « Le l'Hien ». Jean-Pierre LOVET précise qu'un bon de souscription sera glissé dans le bulletin. A ce jour, environ 200 souscriptions ont été reçues en mairie

Téléalarme : Martine Gauthier fait part au conseil d'un problème de liaison qu'elle a rencontré pour la mise en place d'un bracelet de téléalarme chez un abonné Chemin du Luminaire. Elle précise que les boîtiers ne passent pas par le réseau filaire. Le Maire fait remarquer l'intérêt des antennes relais dans ce type de situation, la présence du réseau est indispensable pour passer l'alerte et permet de porter secours.

Séance levée à 22h00